LE FEUILLET

Mensuel d'information gratuit

N° 241

Mars 2024

Édité par la mairie de Rochesson – Vosges
Téléphone : 03 29 61 78 18
Internet : rochesson.free.fr
Email : mairiederochesson@orange.fr

LA VIE MUNICIPALE

INFORMATION - CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2024

AFFAIRES FINANCIÈRES

- Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion et les comptes administratifs 2023, dont les résultats de clôture sont les suivants :

	Résultat de clôture	
	Investissement	Fonctionnement
Commune	Excédent : 90 343.53 Avec restes à réaliser : Déficit : 58 591.47	Excédent : 1 118 993.41
Forêt	0.00	Excédent : 83 434.11
Chaufferie bois	Déficit : 10 094.79	Excédent : 23 324.98

- Le montant de la contribution 2024 au service départemental d'incendie est de 25 151.97 €

PERSONNEL COMMUNAL

- Création d'un poste d'adjoint d'animation pour le service périscolaire, contrat à durée déterminée du 14 mars au 5 juillet 2024, à temps incomplet 10/35ème.

CESSION – ÉCHANGE DE TERRAIN

- Cession de la parcelle N° A 630 d'une surface de 60 m², appartenant en indivis aux communes de Sapois et Rochesson, à la commune de Rochesson.
- Échange de terrain entre l'indivision Yohann BONTEMPS/Cynthia GÉGOUT domiciliés 10 chemin du Bas de Plainfaing et la commune de Rochesson.

AFFAIRES DIVERSES

- Renouvellement au 1.1.2024 de la certification forestière PEFC.
- Motion concernant les zones de vacances scolaires : demande une répartition des vacances d'hiver sur les 4 semaines de février, se prononce contre un découpage à 2 zones.
- Mme le Maire informe que la situation de la maternité/hôpital de Remiremont n'est pas rassurante. L'association Ademat-H invite à manifester le samedi 9 mars à Remiremont pour le maintien de l'hôpital.

- Résiliation du logement communal 18 Grande Rue au 1.2.2024 par M. et Mme Ibrahim Yakisan.

OBJETS TROUVÉS – à récupérer en mairie

- Un boîtier connecté « Garmin » pour vélo sur le chemin des Noisetiers
- Un porte-monnaie au niveau de la boulangerie Grande Rue
- Une paire de lunettes de vue au bord du Chemin de la Fesnel.

DÉCORATIONS DE L'ÉTÉ

Cet été, nous vous proposons d'embellir notre village en vous proposant un thème qui sera d'actualité : LES JEUX OLYMPIQUES.
Vous pouvez dès à présent commencer à confectionner vos futures œuvres, que vous pourrez placer dans vos jardins dès le début de l'été.
N'oubliez pas de vous inscrire auprès de
Sylvie Cunat au 06 23 85 34 75 (après 18 heures)

ÉNERGIES RENOUVELABLES – CONSULTATION DU PUBLIC

La loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR). La présente concertation doit permettre aux citoyens de donner leurs avis sur la délimitation des zones proposées et leur affectation, ainsi que d'en suggérer de nouvelles s'ils le souhaitent.
Sur la commune, seule la possibilité d'énergie solaire en toiture a été définie pour la salle des fêtes, la mairie et l'école maternelle, les ateliers municipaux et les bâtiments de la friche industrielle.
Modalités de la concertation sur les ZAEnR :
La commune lance une concertation auprès de ses habitants du 4 mars au 24 mars pour recueillir leurs avis sur les zones d'accélération des énergies renouvelables proposées. Une cartographie de ces zones est disponible au format papier à la mairie accompagnée d'un registre ouvert aux administrés, pour recueillir leurs commentaires.

COMMERCE

À partir du 12 mars 2024, nouveaux horaires à la boulangerie Valdenaire

Dimanche & Lundi	6 h 30 à 13 h
Mardi	Fermé
Mercredi, jeudi, vendredi & samedi	6 h 30 à 20 h

LA VIE ASSOCIATIVE

LOTO DE ROCHESSON

Rappel
Il aura lieu le samedi 16 mars à la salle des fêtes de Rochesson à 20 h, vous pouvez dès maintenant réserver au 06 78 64 13 24.

AMICALE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DE ROCHESSON

L'ouverture de la pêche aura lieu le samedi 9 mars prochain.
Afin d'être en règle, merci de penser à renouveler votre carte de membre de notre amicale en ayant au préalable acheté votre carte de pêche pour 2024 dans l'association de pêche(AAPPMA) de votre choix.
Votre carte de membre vous sera remise toujours au prix de 1€ soit chez Denis Szczyrk (10, Chemin de de la Grève) ou chez Jean Marie Creusat (6, rue d'Urbainroche)
Bonne saison halieutique à toutes et tous.

CALENDRIER MANIFESTATIONS DE MARS 2024	
9	Bibliothèque de 10h15 à 11h30
12 et 26	Ramassage des ordures ménagères
16	LOTO Salle des fêtes de Rochesson